



(Communiqué)

L'insuffisance de financement chronique menace les collèges, les étudiants, les employeurs et l'économie de l'Ontario

Le soutien au financement par étudiant des collèges de l'Ontario est le plus bas au pays

(Queen's Park, le 21 janvier 2003) – Les représentants de l'Association des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (ACAATO) ont prévenu, aujourd'hui, que les étudiants, les collectivités et l'économie provinciale seront menacés si les 24 collèges du réseau ne reçoivent pas une augmentation importante de la subvention de fonctionnement par étudiant.

« Au cours des dix dernières années, le taux d'inscriptions aux collèges a augmenté de 34% tandis que les subventions de fonctionnement ont diminué de 42%; autrement dit, le financement par étudiant a chuté, passant de 7 552 \$/étudiant en 1990-1991 à seulement 4 379 \$ en 2002-2003, » a dit Dan Patterson, président du Comité des présidents de l'ACAATO. Il a ajouté que, sur l'ensemble des provinces, l'Ontario est celle où le soutien au financement par étudiant est le plus faible et n'est pas concurrentiel par rapport au financement provincial par étudiant, qu'il s'agisse des étudiants universitaires, soit environ 6 800 \$, ou ceux des écoles secondaires d'environ 6 700 \$.

« Sous les contraintes de la double cohorte et de l'évolution démographique, le taux d'inscriptions a grimpé davantage et, face à la pénurie énorme et croissante de travailleurs spécialisés en Ontario – main-d'œuvre que les collèges ont pour mandat de former et dont dépendent les employeurs pour soutenir la concurrence et prospérer – le réseau collégial est en proie à une crise qui exerce un impact négatif sur notre économie, » a ajouté Patterson. Afin de s'assurer que les collèges ont les moyens d'accomplir leur mission de répondre aux besoins des étudiants, des collectivités et des employeurs, l'ACAATO a élaboré une proposition de financement détaillée, arguments à l'appui, en faveur d'une augmentation de 1 372 \$ du financement par étudiant, portant à 5 751 \$ le total pour 2003-2004.

« Les collèges se serviront de cet investissement provincial pour améliorer la qualité des programmes collégiaux et stimuler la persévérance scolaire, élargir les programmes qui répondent aux besoins de nos collectivités et des employeurs, contribuer à résoudre la pénurie de travailleurs spécialisés et responsabiliser davantage le réseau collégial, » a dit Patterson. Le financement de ces initiatives, parmi d'autres, permettra l'acquisition de technologies et de matériel nécessaires pour encadrer tout un éventail de programmes existants axés sur l'économie du savoir, rémunérer et recruter des professeurs et enseignants qualifiés, un urgent besoin, et aider à élaborer une stratégie en matière de main-d'œuvre afin de s'assurer que les collèges évoluent au même rythme que les exigences changeantes de notre économie.

L'Association des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (ACAATO) est un organisme composé de présidents et de membres des conseils d'administration des collèges qui se sont engagés à améliorer la qualité de l'éducation collégiale. Les 24 Collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario sont actifs dans quelque 200 collectivités, emploient environ 30 000 personnes, servent environ 150 000 étudiants chaque année, et un total d'un million d'Ontariennes et Ontariens par an, dans le cadre de divers programmes de formation continue.

-30-

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à : Stuart Watson, Directeur des communications, ACAATO; 416 596-0744 (poste 227)



Réalités du financement des collèges :

Fiche d'information

- La subvention de fonctionnement globale actuelle de 762 millions de dollars, provenant de la Direction des collèges, ministère de la Formation et des Collèges et Universités, **n'est pas revenue au niveau où il se situait en 1995** (809 millions de dollars) malgré la croissance de l'effectif, l'augmentation des coûts d'exploitation et le besoin d'investir dans de nouvelles technologies de l'information.
- La subvention de fonctionnement globale reçue de la province **a baissé d'environ neuf pour cent** entre 1990-1991 et 2000-2001 tandis que pendant la même période l'effectif augmentait de **34 pour cent**, passant de 102 000 étudiants à près de 140 000.
- Au niveau du financement par étudiant, les collèges reçoivent **environ 42 pour cent de moins** par étudiant équivalent temps plein par rapport à il y a une décennie, passant de 7 552 \$ en 1990-1991 à seulement 4 379 \$ aujourd'hui.
- Le financement au chapitre du perfectionnement professionnel, surtout la formation aux métiers – un besoin crucial en Ontario – **a baissé de près de 50 pour cent** depuis 1991-1992.
- Il y a dix ans, les gouvernements provincial et fédéral fournissaient 74 % du revenu d'exploitation; aujourd'hui, l'apport fédéral/provincial **est tombé à 53 %**.
- Le financement gouvernemental par étudiant équivalent temps plein est au deuxième rang parmi les plus faibles au Canada; et, quand on le combine avec les frais de scolarité payés par les étudiants, **l'aide financière directe par étudiant dans les collèges de l'Ontario est la plus faible au Canada**.
- Par rapport à d'autres organismes publics en Ontario, **le niveau et les augmentations de financement par étudiant ou apprenant du secteur collégial ont été les plus bas** depuis 1991.
- De 1995 à 1998, neuf des dix provinces et 43 des 50 États américains ont augmenté le soutien financier à l'éducation postsecondaire – **l'Ontario était la seule province à ne pas en faire autant dans ce secteur**.



Le coût du financement insuffisant des collèges : Fiche d'information

Demande croissante, montée en flèche de l'effectif

- Un accroissement prévisionnel de l'effectif est attendu avant 2010 en raison de la double cohorte, des taux de participation accrus et de l'évolution démographique. Selon les prévisions, **l'effectif étudiant de la double cohorte augmentera de 33 000** avant 2006, suivi d'une nouvelle hausse de 5 000 jusqu'à 2010.

Probabilité accrue de déficits d'exploitation

- Au cours de ces dernières années, les collèges ont continué à accroître la production de revenus provenant de sources non gouvernementales afin de soutenir les activités de base et de prévenir les déficits d'exploitation; les pressions que subit le secteur privé donnent à penser que de telles augmentations ne sont plus durables.

Déficit innovation-technologie en hausse

- La disponibilité d'équipements de plus en plus perfectionnés et la numérisation des opérations manuelles ont rendu périmé le matériel en usage, ce qui a haussé les coûts de prestation pour les collèges.
- L'évolution des attentes de la clientèle/des étudiants en matière de prestation des services, p. ex. l'apprentissage et les services en ligne, a entraîné une hausse spectaculaire des coûts au chapitre de la technologie de l'information et éducative pour les collèges au cours de la dernière décennie.

Piètre entretien des installations

- Les insuffisances de financement ont contraint la plupart des collèges à recourir aux coûts d'entretien différés. En fait, selon les prévisions du gouvernement ontarien, les besoins au chapitre de l'entretien différé à l'échelon du réseau collégial jusqu'à 2006 seront de l'ordre de 600 millions de dollars. L'investissement gouvernemental en entretien différé n'a pas répondu aux attentes et les placements considérables en immobilisations (SuperCroissance) ont aggravé sensiblement le problème étant donné l'absence de fonds d'exploitation pour soutenir l'expansion.

Difficulté à conserver et attirer du personnel qualifié

- Les départs à la retraite anticipés et les réductions d'effectifs au cours de la dernière décennie ont sérieusement entamé la capacité des collèges à assurer aux étudiants des programmes et une plus-value.
- Les collèges devront embaucher 7 114 nouveaux employés avant 2006 pour combler le vide des départs à la retraite et s'adapter au nouvel effectif qui nécessitera une orientation substantielle.



La « Demande » de financement des collèges : Fiche d'information

Hausser le financement par étudiant à 5 751 \$ en 2003-2004

1. Remplir la promesse de financement de 81,8 millions de dollars pour 2003-2004, soit 545 \$ par étudiant (sur la base de 150 000 étudiants) :

- 39,9 millions de dollars au chapitre de la croissance (9 500 étudiants)
- 10 millions de dollars au chapitre de l'équipement, et
- 18,6 millions de dollars pour l'affectation au programme Accès aux occasions d'emploi (le PAOE est un programme financé par le gouvernement ciblant les besoins de technologies de pointe).
- 13,3 millions de dollars au chapitre de l'entretien différé

2. Effectuer un nouvel investissement de 127,1 millions de dollars en 2003-2004, soit 823 \$ par étudiant (sur la base de 150 000 étudiants) dans les initiatives en matière de qualité de compétences et de responsabilisation, selon la répartition suivante :

Amélioration de la qualité

a) Réussite scolaire : 17,4 millions de dollars (116 \$ par étudiant)

Chaque collège pourrait élargir ses stratégies d'amélioration de la persévérance scolaire au moyen de :

- programmes correctifs
- services de consultation financière
- orientation scolaire
- tutorat par les pairs

b) Technologie éducative : 40 millions de dollars (267 \$ par étudiant)

Les collèges ont besoin à la fois d'équipement de base et perfectionné pour répondre aux exigences des milieux de travail numérisés et promouvoir l'innovation ainsi que la productivité pour l'économie du savoir.

Voici quelques exemples d'investissements :

- Mise à niveau des salles de classe technohabilitées : 3,4 M\$
- Mise à niveau des 90 laboratoires d'enseignement : 6,7 M\$
- Quarante-six nouveaux laboratoires d'enseignement supplémentaires : 5,7 M\$
- Ajout/mise à niveau de 35 laboratoires spécialisés : 11,5 à 20 M\$
- Mise à niveau des didacticiels et de l'infrastructure scolaires : 6 à 12 M\$

c) Matériel pédagogique (traditionnel) : 10 millions de dollars (67 \$ par étudiant)

- Dans la plupart des programmes collégiaux, le matériel pédagogique est essentiel pour assurer des expériences d'apprentissage de qualité, p. ex. fauteuils et instruments

dentaires pour le programme d'assistante dentaire, microscopes utilisés dans le programme de technologie chimique et tours dans celui de machines-outils.

d) Élaboration et renouvellement des programmes : 12 millions de dollars (80 \$ par étudiant)

- Chaque collègue aurait les moyens de perfectionner/réviser 4 à 5 programmes afin d'assurer aux étudiants et aux employeurs des programmes répondant à leurs besoins, d'intégrer de nouvelles méthodologies et de répondre aux attentes des étudiants en matière de formation.

e) Embauche, orientation et renouvellement du corps professoral : 20 millions de dollars (133 \$ par étudiant)

- Les collèges pourraient embaucher 200 professeurs à temps plein afin de maintenir la taille et la qualité des salles de classe en tenant compte de l'effectif accru : 16 millions de dollars
- Orientation des nouveaux professeurs et renouvellement/recyclage du corps professoral en place : 4 millions de dollars

Répondre au défi de la pénurie de compétences

6. Apprentissage des métiers : 3,7 millions de dollars

- L'investissement à ce chapitre permettra aux collèges d'embaucher/de maintenir en fonction un corps professoral qualifié et de perfectionner/réviser le curriculum pertinent pour former les apprentis dont l'industrie a besoin et répondre aux prévisions gouvernementales en ce domaine.

7. Stratégie de perfectionnement de la main-d'œuvre : 10 millions de dollars (67 \$ par étudiant)

Déterminer les besoins réels de compétences de la main-d'œuvre dans les communautés collégiales et les secteurs industriels ainsi que la programmation nécessaire pour y répondre. Ceci consisterait, notamment, à examiner les données disponibles et les domaines qui n'ont pas encore été étudiés, et à mettre en œuvre des programmes spéciaux répondant aux besoins non satisfaits. Cet investissement permettra de s'assurer que les initiatives des collèges visant à résoudre les besoins d'une main-d'œuvre en évolution sont pertinentes et sans chevauchements. L'investissement gouvernemental sera judicieusement ciblé et maximisé.

Améliorer la responsabilisation

8. Indicateurs de rendement (IR) : 14 millions de dollars (93 \$ par étudiant)

- Démontrer un engagement à promouvoir la responsabilisation envers le public en finançant la création d'un indicateur de rendement pour le perfectionnement de la main-d'œuvre et le développement économique/communautaire afin de suivre de près l'efficacité du rôle des collèges dans ces domaines et d'aider à la planification future de la main-d'œuvre et des budgets.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :
Stuart Watson, Directeur des communications, ACAATO
Tél. : 416 596-0744 (poste 227)